



lundi 26 mars 2018

Après le succès du 22 mars :

Ce n'est qu'un début !

Avec son arrogance d'ancien banquier d'affaires, Macron multiplie les offensives contre l'ensemble des salariés depuis son élection. Il s'en prend aujourd'hui frontalement aux cheminots en espérant briser leur combativité pour démoraliser l'ensemble du monde du travail, comme Thatcher l'avait fait avec les mineurs en Angleterre. Seulement voilà, les cheminots sont décidés à ne pas se laisser faire et, avec entre 350 000 et 500 000 personnes dans les rues le 22 mars, on voit qu'ils ne sont pas les seuls

Mécontentement général

Ouvriers des ateliers, agents des gares, personnels roulants et même des cadres, toutes les catégories de personnels de la SNCF se sont retrouvées dans une grève mobilisant des dizaines de milliers de salariés du groupe, alors même que la direction de la CGT n'appelait pas à faire grève et proposait une simple manifestation nationale. Et dans cette manifestation parisienne, très dynamique, les salariés de la SNCF ont retrouvé fonctionnaires, étudiants et lycéens à l'arrivée des cortèges.

Dans de nombreuses autres villes, les cheminots se sont joints directement aux cortèges de la Fonction publique. Car contrairement aux calculs du gouvernement, les cheminots ne sont pas isolés. Hospitaliers, territoriaux ou encore personnels de l'Éducation nationale et même des salariés du privé, tout le monde est mécontent de la politique du gouvernement.

Cette politique est la même partout : gel des salaires, sous-effectif organisé et dégradation des conditions de travail. À cela s'ajoute un énorme mépris qui passe par le dénigrement des uns et des autres prétendus « privilégiés ».

« Il ne faut pas mollir »... espère le gouvernement

Pour se rassurer face à la contestation, le Premier ministre Édouard Philippe racontait sur son Facebook Live qu'« il ne fallait pas mollir ». Rappelons qu'Alain Juppé, son mentor en politique, jouait sur son image de politicien « droit dans ses bottes » avant de s'écraser face au mouvement des cheminots et des fonctionnaires en passe de se transformer en grève généralisée en décembre 1995.

Aujourd'hui, malgré le succès de la mobilisation de jeudi dernier, la dureté ne vient pourtant pas des directions syndicales. À la SNCF, celles-ci ne

proposent qu'un plan de grèves saute-mouton à partir du 3 avril : deux jours par ci, deux jours par-là, étalés sur trois mois. Bref, des grèves en pointillés pendant que les trois grandes fédérations marchandent avec le gouvernement pour leur propre compte. Heureusement, des cheminots, rassemblés nombreux dans des assemblées générales, ne sont pas dupes et commencent à discuter d'une vraie grève, c'est-à-dire d'une grève reconductible qui devra s'organiser à la base et pourrait entraîner d'autres secteurs.

Vers la « coagulation » des conflits ?

C'est ce que craignent Macron et les patrons. Et il y a de quoi. Oui, la convergence des luttes est à l'ordre du jour. Du public au privé, les contestations peuvent se multiplier et faire boule de neige dans les chantiers, les bureaux, les ateliers, les centres commerciaux et bien sûr dans les transports et tous les services publics.

Les salariés d'Air France, dont certains étaient présents à la manifestation des cheminots, sont actuellement en lutte pour leurs salaires. Après avoir subi des milliers de suppressions d'emplois pour accroître la productivité, ils relèvent la tête. Vendredi 23 mars, leur grève a forcé la direction à annuler 25 % de ses vols. Et l'intersyndicale d'Air France, représentant toutes les catégories de personnel, appelle à une journée de grève le 30 mars puis à d'autres mobilisations en avril.

À Carrefour, plus grand employeur privé de France, les syndicats FO et CFDT appellent à une grève générale du groupe, qui sera certainement très suivie le 31 mars pour les salaires et contre les suppressions d'emplois.

Face au patronat et à la bourgeoisie qui n'ont jamais été aussi riches, il est temps de rendre les coups. Comment ? « Tous ensemble ! » comme le criaient des milliers de cheminots jeudi dernier.

Serrage de vis sous prétexte de sécurité

Mercredi dernier, nous avons dû nous coltiner pendant plus d'une demi-heure la présentation d'une nouvelle « convention sécurité ». Des statistiques et graphiques pour nous seriner qu'il y a trop d'accidents du travail avec arrêt... Mais aussi la menace d'une « tolérance zéro » : à la fin du diaporama présenté, il est clairement écrit que tout manquement constaté « doit faire l'objet d'un rapport d'incident par la hiérarchie ». Il y a même une date de mise en application pour les TAM : la semaine 13. La date resterait à déterminer pour les ouvriers. Plutôt que prévenir les accidents, la direction préfère menacer de sanctions. On reconnaît bien là les méthodes de PSA.

Non mais allô, quoi !

Dans le cadre de cette campagne d'intimidation, la direction en met une couche sur l'usage des téléphones portables. Elle ne va rien faire pour le pont bobine conduit du sol, alors que c'est dangereux, mais elle veut nous empêcher de consulter nos smartphones une fois que nous avons fini notre travail et que ça ne pose aucun problème de sécurité. Plutôt que d'assumer ses responsabilités, elle tente de nous infantiliser.

Bad lieutenant... very bad trip !

Les réorganisations en cours, dont celle de la logistique, s'expliquent en partie par l'ambition d'un petit monsieur qui rêve d'être calife à la place du calife. Sa mesquinerie se lit sur son visage... Mais à force de jouer les flics, et de montrer tout son dédain, il fait l'unanimité contre lui. Il veut faire sa carrière sur notre dos, mais tous ensemble, on a de quoi lui faire ravalier son mépris.

Non à la traque des chômeurs, oui à celle des licenciés !

Le gouvernement a annoncé lundi 19 mars de nouvelles mesures pour traquer les chômeurs. Ils devront remplir un « carnet de bord » destiné à prouver qu'ils cherchent activement du travail. Et s'ils refusent une offre d'emploi prétendue « raisonnable », Pôle Emploi pourra suspendre leurs allocations pour une durée d'un à quatre mois. Les effectifs de contrôleurs passeront eux de 200 à 600, et jusqu'à 1 000 l'an prochain.

Macron et sa bande ne veulent pas mettre fin au chômage, mais s'appuyer dessus pour nous faire accepter n'importe quel emploi sous-payé. Sinon, ils ne supprimeraient pas 120 000 postes de fonctionnaires et s'en prendraient aux patrons licenciés de Pages Jaunes ou Carrefour... leurs amis.

La grève, c'est l'arme de tous les travailleurs

Depuis le 12 février, 160 travailleurs sans-papiers de six entreprises de région parisienne faisaient grève pour obtenir leur régularisation. Il a fallu plus d'un mois de lutte pour que leurs patrons remplissent les formulaires nécessaires et que la préfecture s'engage par écrit à fournir les titres de séjour auxquels ils ont droit.

Cette victoire est d'abord la leur. Mais elle nous renforce tous, car ils sont désormais à même de mieux faire respecter leurs droits, donc aussi les nôtres à tous.

Born to be killed ?

Un million de personnes ont manifesté samedi aux États-Unis pour protester contre les mass shootings. Ces massacres de masse, commis avec des armes de guerre dans des lieux publics comme les écoles, se multiplient aux États-Unis depuis vingt ans.

Les manifestants dénoncent le refus de Donald Trump d'interdire la vente des armes automatiques et sa complaisance envers les groupes d'extrême-droite racistes ou religieux qui inspirent les tueurs. Ils menacent de sanctionner le parti Républicain dans les urnes au profit des Démocrates... qui n'ont pourtant rien à envier à leurs rivaux sur ce point.

Seule la poursuite de la mobilisation de la jeunesse américaine peut réellement mettre fin aux tueries.

À bas le délit de solidarité

Samedi 10 mars, il est environ 21h lorsque Benoît Ducos porte secours à un homme, sa femme enceinte et leurs deux enfants, et les fait monter dans sa voiture, direction l'hôpital. En chemin, il croise les douaniers. L'aident-ils ? Non. La petite famille est nigériane et vient de franchir la frontière franco-italienne. Alors pendant près d'une heure, alors que la mère se tord de douleur à cause des premières contractions, les flics bloquent la voiture... à 500 mètres de l'hôpital. Puis ils tentent de refouler en Italie le père et ses enfants pendant que la mère accouche. C'est le personnel de l'hôpital qui les oblige à les amener auprès de la maman et de Daniel qui vient de naître.

Quant à Benoît Ducos, il risque jusqu'à 5 ans d'emprisonnement pour avoir porté assistance à une personne en danger. Peine théorique ? Sans doute. Mais les 3 mois de prison avec sursis récoltés en octobre dernier par Raphaël, 19 ans, qui avait fait monter 4 migrants africains dans sa voiture, sont eux bien réels. Et à vomir.